

# **Cercles des Naturalistes de Belgique**

**Société royale  
association sans but lucratif**

Belgique - Belgique  
**P.P. - P.B.**  
5600 Philippeville 1  
6/13

**ANNÉE 2012**

**SAMÉDI 31 MARS 2012  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Périodique trimestriel  
n° 1/2012 - 1<sup>er</sup> trimestre  
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1



# L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

36<sup>e</sup> année

2012

n° 1

## Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire .....	p. 1
H <sub>2</sub> O : entre source de vie et or bleu, par R. De Jaegere.....	p. 2
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste	
Créez un cercle familial, par Q. Hubert et L. Woué .....	p. 9
L'installation de nichoirs au jardin ou sur une habitation, par D. Hubaut.....	p. 18
Modules de géologie .....	p. 20
Programme d'activités 1 <sup>er</sup> trimestre 2012.....	p. 21
Stages à Vierves.....	p. 39
Stages à Neufchâteau .....	p. 47
Leçons de nature.....	p. 48
Guides-nature brevetés .....	p. 52
Dans les sections .....	p. 53
Conférences naturalistes à Mundo Namur .....	p. 56

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CNB LE SAMEDI 31 MARS 2012

**Couverture :** Les lacs de Plitvice (Croatie). Photo Philippe Meurant.

**Mise en page :** Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

**Éditeur responsable :** Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

**Dépôt légal :** D/2012/3152/1 • ISSN 0773 - 9400

**Bureau de dépôt :** 5600 PHILIPPEVILLE

*Ce travail a été publié avec l'aide du Ministère de la Région wallonne/Division de l'Emploi et de la Formation, avec le soutien du Ministère de la Région wallonne/Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement et avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



membre de l'Union  
des Éditeurs de la  
Presse Périodique



Sources Mixtes

Groupes de produits issus de forêts bien  
gérées et d'autres sources contrôlées.  
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ  
© 1996 Forest Stewardship Council



Service public de Wallonie

# Des modèles de nichoirs fabriqués de façon artisanale au Comptoir-nature des CNB



Texte et photos : Damien Hubaut

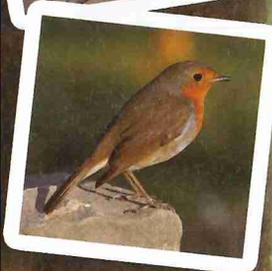
Chargé de mission aux Cercles des Naturalistes de Belgique

Actuellement, la disparition des vieux arbres creux (arbres têtards, arbres fruitiers hautes-tiges) et des anfractuosités dans les murs constitue un gros problème dans nos régions pour nos oiseaux. A fortiori dans les jardins récents et les constructions neuves. C'est la crise du logement assurée pour les oiseaux cavernicoles.

Afin de remédier au manque de cavités naturelles, le placement de nichoirs artificiels semble s'imposer. Toutes sortes de nichoirs sont proposées dans le commerce mais beaucoup ne répondent pas aux exigences des oiseaux. Ils sont souvent trop petits et mal dimensionnés. D'autres ont une épaisseur de planche de moins d'un 1 cm, ce qui occasionnera des problèmes d'isolation pendant la nidification et rapidement des problèmes de détérioration par les intempéries. Il faut un minimum de 1,6 cm d'épaisseur. Certains sont traités et ne conviennent pas aux oiseaux. Évitez de prendre des nichoirs dont le toit est couvert d'une toile goudronnée, car elle est à base de pétrole ; Il faut de préférence choisir des nichoirs en ciment à grande inertie thermique mais ceux-ci sont assez chers à l'achat mais représentent néanmoins un bon investissement sur le long terme.

Il faut bien réfléchir à l'emplacement du nichoir. Choisissez un endroit calme et accrochez le nichoir à une hauteur comprise entre 2 et 4 mètres. Ne placez pas le nichoir en plein soleil mais de préférence à l'abri des vents dominants et de la pluie. Donc évitez l'ouest ! Idéalement, l'ouverture doit être orientée vers l'est, en direction du lever du soleil qui réchauffera toute la nichée de ses rayons dès le lever du jour. Ne le mettez pas trop en évidence sur un mur, mais plutôt à l'abri des regards sous le rebord du toit, par exemple.

Ne plantez pas de clous dans les arbres mais accrochez les nichoirs avec du fil de fer et placez quelques petites branches entre l'écorce et le fil pour permettre à l'arbre de croître sans que le fil de fer ceinturant le tronc n'abîme l'écorce puis l'aubier.



Les nichoirs destinés à une même espèce doivent être distants d'une douzaine de mètres minimum et ceux destinés à des espèces différentes peuvent être placés à quelques mètres seulement les uns des autres car il n'y a pas de concurrence entre ces espèces à l'écologie très différentes.

Le comptoir-nature CNB vous propose à partir de cette année des nichoirs fabriqués en bois de pin ou sapin Douglas, bois local de grande résistance à la pluie, d'une épaisseur de 2,2 cm. Ils sont également traités à l'huile de lin sur les faces extérieures, deux couches sur les parois et trois sur le toit. Ils sont visibles et disponibles à l'accueil du Gîte pour l'Environnement mais il nous est impossible de les livrer à domicile étant donné leur poids et leur encombrement.

Les petits bénéfices réalisés sur la vente des nichoirs sont en partie reversés sous forme d'un pécule aux patients d'un atelier thérapeutique qui ne sont pas rémunérés.

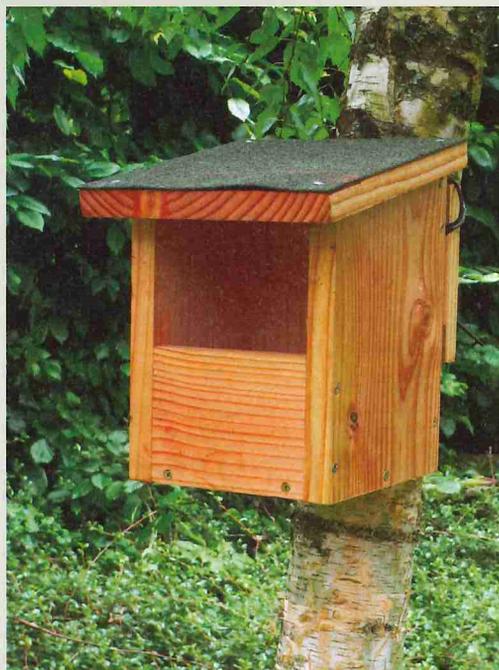
Nous verrons dans un prochain article quelles sont les espèces intéressées par ces nichoirs et comment les entretenir.



Nichoir à balcon



Nichoir chalet



Nichoir à grande ouverture